

Tableau 5 : Investissements et coûts d'exploitation des regroupements R2 et R3

Ajouts nets	2014	2015	2016	2017	2018
Regroupement R2 : M\$	272,7	292,2	380,6	350,0	362,6
Regroupement R3 : M\$	56,2	56,2	14,7	9,3	0,0
Total : M\$	328,9	348,4	395,3	359,3	362,6
Exploitation : M\$	5,1	5,4	6,1	5,6	5,6
Exploitation cumulatif : M\$		10,5	16,6	22,2	27,8

R3 Excluant : Enfouissement, Réaménagement Dorval, CATVAR et centrale Akulivik

Par ailleurs, le Distributeur présente les impacts nets des investissements mis en service sur les revenus requis.¹

Concernant les regroupements R2 et R3, le Distributeur conclut

« Pour le regroupement R2, les coûts prévus pour répondre à la croissance de la demande sont légèrement inférieurs aux revenus additionnels que le Distributeur en retire pour les 3 premières années de l'analyse.

Les projets du regroupement R3 (projets déjà autorisés) ont un impact variant entre 4 M\$ et 22 M\$ sur les revenus requis. »²

Le RNCREQ considère que l'approche du Distributeur ne permet pas d'établir l'impact réel des investissements des regroupements R2 et R3 sur les revenus requis du Distributeur puisque les frais annuels d'exploitation ne sont pas considérés.

À partir des informations fournies par le Distributeur,³ le RNCREQ présente son évaluation des revenus requis additionnels résultant des investissements mis en service incluant les frais d'exploitation ainsi que les impacts nets après déduction des revenus générés.

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3854-2013
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 13 DEC 2013
Pièces n°: C-RNCREQ-0019

¹ HQD-8, document 6, page 10

² HQD-8, document 6, page 9

³ HQD-8, document 6, page 10

Tableau 6 : Regroupement R2 et R3 : Impacts nets sur les revenus requis

Revenus requis	2014	2015	2016	2017	2018	
Regroupement R2 (M\$)	16,0	36,7	64,0	93,5	123,1	
Regroupement R3 (M\$)	3,3	7,3	8,9	9,4	9,5	Total
Total incluant charges d'exploitation (M\$)	24,4	54,5	89,5	125,1	160,4	453,9
Revenus additionnels générés (M\$)	21,5	38,4	71,2	87,1	111,7	329,9
Impacts nets (M\$)	2,9	16,1	18,3	38,0	48,7	124,0

R3 Excluant : Enfouissement, Réaménagement Dorval, CATVAR et centrale Akullivik

Ce résultat montre que le coût supplémentaire que doit assumer le Distributeur pour la mise en service d'équipements requis pour satisfaire de nouvelles charges n'est pas compensé par les revenus additionnels générés par l'augmentation du transit sur son réseau.

Sur la période 2014-2018, le coût supplémentaire s'élève à 124,0 M\$, et ce montant est récupéré par le Distributeur par une augmentation de son tarif. L'impact aurait été beaucoup plus élevé si on avait utilisé l'augmentation résultant uniquement des mises en service des équipements des regroupements R2 et R3.

Par ailleurs, en réponse à une demande de renseignements du RNCREQ, le Distributeur a fourni la prévision des ventes qui transitent sur son réseau. Ces valeurs sont utilisées par le Distributeur pour évaluer les revenus additionnels générés par les investissements du regroupement R2.⁴

En utilisant la valeur de l'augmentation des ventes qui transitent sur le réseau de distribution et la valeur de l'augmentation des revenus requis dus aux investissements des regroupements R2 et R3, le RNCREQ évalue que le coût unitaire de ces investissements est d'environ 3,75 cents/kWh sur la période 2014-2018.

Il est à signaler que cette valeur a été obtenue en utilisant l'augmentation totale du transit sur le réseau du Distributeur. Elle aurait été beaucoup plus élevée si on avait utilisé l'augmentation du transit résultant uniquement des mises en service des équipements des regroupements R2 et R3.

⁴ HQD-15, document 9, page 18

Tableau 7 : Revenus requis unitaires des investissements des regroupements R2 et R3

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus requis total (M\$)		24,4	54,5	89,5	125,1	160,4
Transit sur le réseau de HQD (GWh)	117 385	119 203	118 838	120 078	120 675	121 625
Augmentation du transit (GWh)		1818	1453	2693	3290	4240
Revenus requis unitaires (cents/kWh)		1,34	3,75	3,32	3,80	3,78

R3 Excluant : Enfouissement, Réaménagement Dorval, CATVAR et centrale Akullivik

Selon les informations fournies par le Distributeur⁵, le RNCREQ évalue que le coût unitaire de distribution est de 2,6 cent/kWh pour l'année 2013.

L'analyse du RNCREQ permet de conclure que l'augmentation des besoins du Distributeur se fait au détriment des clients existants. Le RNCREQ considère qu'il y a lieu dans un futur proche d'examiner cette situation en vue de la confirmer, d'en comprendre les implications et d'apporter des correctifs s'il y a lieu.

⁵ Ibid